

Je m'appelle Kristina Calhoun et j'œuvre au sein des partis verts fédéral et territorial ici au Yukon. Le Parti vert est le parti fédéral qui a peut-être été le plus touché par le vote stratégique lors de l'élection fédérale de 2015. Sur le plan local, notre pourcentage de vote est passé de 19 % en 2011 à 3 %, et de nombreux partisans nous ont dit qu'ils avaient dû voter de manière stratégique pour chasser du pouvoir le gouvernement précédent. Certaines personnes estiment que les Verts à l'échelle du pays auraient le plus à gagner de l'adoption d'une forme quelconque de représentation proportionnelle. Cela est peut-être vrai à l'heure actuelle et aurait certes été vrai lors de l'élection d'octobre dernier. Selon la plupart des formes de représentation proportionnelle, le Parti vert du Canada aurait récolté plus qu'un seul siège! Cependant, il m'apparaît évident que le Nouveau Parti démocratique aurait également été avantagé par pratiquement toutes formes de représentation proportionnelle. Je crois également que, dans des circonstances données, les libéraux et les conservateurs, pourraient certainement être avantagés par la représentation proportionnelle (veuillez vous reporter à l'élection fédérale de 1993, lors de laquelle le Parti progressiste-conservateur n'a gagné que deux sièges malgré un taux de popularité de 16 % au Canada. Le Bloc Québécois, d'ailleurs, avait récolté 13,5 % du vote et formé l'Opposition officielle grâce à ses 54 sièges).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le scrutin majoritaire uninominal, ou système majoritaire uninominal à un tour (SMUT), ne donne pas des résultats électoraux très justes, surtout lorsque, comme c'est le cas actuellement, plus de deux partis politiques se présentent. Je crois que quiconque prétend que le SMUT est le meilleur système électoral pour le Canada fait abstraction de la panoplie de preuves qui indiquent le contraire.

Le système majoritaire uninominal à un tour (SMUT) actuellement utilisé au Canada entraîne un monopole des pouvoirs décisionnels dans un contexte mondial en évolution rapide qui requiert une capacité d'adaptation pour assurer une gouvernance efficace. En réalité, pourquoi devrions-nous continuer d'utiliser un système électoral qui permet à un gouvernement choisi par 35 %

du vote populaire de gouverner, sans mécanisme de freins et de contrepoids, des citoyens qui ont essentiellement rejeté les politiques de ce gouvernement majoritaire? Le SMUT peut également ouvrir la voie à d'importants revirements de politiques. Voulons-nous vraiment que nos politiques sociales, économiques et environnementales changent radicalement au gré du gouvernement en place?

La tendance à la baisse du taux de participation aux élections est un sous-produit du SMUT. De nombreux électeurs sont découragés par un sentiment de dépossession et d'autres ne voient simplement pas l'utilité de s'engager, faisant ainsi en sorte que moins de citoyens exercent leur droit de vote. Je ne vois pas comment on pourrait croire que cette situation est positive.

Le scénario dans lequel le gagnant emporte toute la mise inhérente au SMUT est une illustration de ce qu'il ne faut pas faire dans les ouvrages de sciences politiques. Grâce aux travaux d'Arend Lijphart, de Salomon Orellana, de Dennis Pilon et autres, nous avons des études en sciences sociales qui démontrent que les systèmes proportionnels surpassent le SMUT sur plusieurs aspects.

En faisant en sorte que chaque vote compte et en permettant à un plus vaste éventail de points de vue d'être représentés au Parlement, la représentation proportionnelle renforce le pouvoir du citoyen ordinaire. Avec le temps, cette représentation proportionnelle devrait avoir une incidence sur les iniquités et l'accès aux services sociaux et permettre de déterminer comment un pays gère la diversité de manière générale. Cette ligne d'argumentation est mise en valeur dans un livre récent de Salomon Orellana (2014). L'information suivante figure sur le site Représentation équitable au Canada : Orellana soutient que la représentation d'une plus grande diversité et d'une plus forte dissension permet aux pays dotés de systèmes proportionnels d'être plus performants sur quatre plans :

- 1 l'innovation en matière de politiques (un exemple est la rapidité à laquelle le public accepte les idées nouvelles et novatrices et la rapidité à laquelle le gouvernement peut agir en conséquence)
- 2 une tendance réduite des politiciens à promettre des solutions rapides à des problèmes complexes (ce point se passe d'explications, selon moi)
- 3 la sophistication accrue de l'électorat (ne s'agit-il pas d'un objectif louable?)
- 4 la réduction du contrôle exercé par les élites sur les prises de décision
- 5 Je tiens à féliciter Représentation équitable au Canada et à souligner le travail de fond effectué par cette organisation en vue de sa présentation au comité et dans l'optique de fournir des ressources aux Canadiens engagés dans la réforme électorale. Représentation équitable au Canada propose l'étude de trois différents régimes électoraux. J'estime que chacun de ces régimes, ainsi que le mode de scrutin proportionnel/préférentiel par circonscription proposé par Dave Brekke de Whitehorse, constitue une nette amélioration par rapport à notre mode de scrutin actuel.

Les électeurs de plus de 90 pays sont assez intelligents pour comprendre les régimes à représentation proportionnelle, je suis certaine que les Canadiens le seraient également.